

Note sur le statut du cuivre en vigne en France

Octobre 2025

Ce document a été co-rédigé par les organismes suivants :



Contexte

Le cuivre est le seul fongicide minéral autorisé utilisable en agriculture biologique pour lutter efficacement contre le mildiou et certaines maladies bactériennes.

Limite européenne : 28 kg/ha sur 7 ans (4 kg/an en moyenne)

Limite française : identique à la limite européenne.

Spécificité pour les produits avec phrase Spe 1 : limité à 4kg/ha/an de façon stricte.

La substance active « composés du cuivre » est exemptée de DSR¹ : les produits à base de cuivre peuvent donc être appliqués à proximité des zones sensibles (dites riverains), sauf si DSPPR² inscrite dans l'AMM.

Point sur les AMM (= Autorisations de Mise sur le Marché)

Ré-examen en 2025 (mai et juillet) par ANSES de 34 spécialités à base de cuivre demandant un usage vigne (voir tableau récapitulatif ci-joint).

- 2 produits autorisés : HELIOCUIVRE et CHAMP FLO AMPLI mais avec des restrictions (voir ci-dessous)
- 17 spécialités ont été retirées
- 8 ont perdu leur usage vigne mais restent autorisés sur d'autres cultures (dont KOCIDE 2000 et KOCIDE OPTI)
- 3 nouvelles AMM n'ont pas reçu d'usage vigne
- 4 spécialités ont un usage vigne uniquement en amateur (jardin)

15 spécialités identifiées en attente de l'évaluation de l'Italie pour décision France (représente de l'ordre de 50% des volumes de cuivre utilisés en France). Des spécialités majeures sont dans ce cadre : BB RSR – NORDOX – CUPROXAT – AIRONE.

Attention : 2 spécialités commerciales portant le même numéro d'AMM sont considérées comme une même spécialité commerciale.

Quelles conditions d'AMM pour les 2 spécialités avec un renouvellement de leur autorisation ?

- Augmentation des ZNT (Zone Non Traitée) aquatiques (20 ou 50m)
- Ajout de DVP (Dispositif Végétalisé Permanent) de 20m (intégré dans la ZNT aquatique)
- Ajout de DSPPR (Distance de Sécurité Personnes Passantes et Riverains) de 10 m
- Ajout de la mention Spe1 concernant le lissage du cuivre
- Ajout de la mention Spe8 concernant la protection des pollinisateurs
- Réduction des doses maximales autorisées par application (autour de 500g)
- Port de gants nitrile en ré-entrée (travailleur) et les EPI en vigueur.
- Cadence d'utilisation supérieure à 7 jours.

¹ DSPPR = Distance de Sécurité vis-à-vis des Personnes Présentes et Résidents

² DSR = Distance Sécurité Riverains

Analyse

Les avis de l'ANSES se basent sur une analyse des risques au regard de l'approbation EFSA et des modèles utilisés par ANSES compte tenu des conditions d'emploi proposées par les firmes.
Les avis de l'ANSES ne portent pas sur la forme de cuivre (oxyde, hydroxyde, sulfate...)

Les spécialités commerciales dont les AMM n'ont pas été renouvelées pourront être achetées jusqu'au 15 janvier 2026 et pourront être utilisées jusqu'au 15 janvier 2027.
Les spécialités en cours d'évaluation en Italie seront utilisables selon les conditions d'emploi indiquées sur l'étiquette actuelle.

Les modifications d'homologation sur les 2 spécialités réapprouvées sont applicables de suite. Toutefois un délai d'écoulement des stocks distributeurs a été proposé. Ainsi ces deux spécialités pourront être vendues aux vignerons avec l'ancienne étiquette jusqu'au 15 janvier 2026.

Les spécialités commerciales évaluées en Italie seront sans doute évaluées par l'ANSES selon les mêmes critères que celles évaluées en juillet 2025. Et ce indépendamment des conditions d'autorisation qui seront rendues par l'Italie.

Fin juillet 2025, un règlement d'exécution européen (n° 2025/1489) a prorogé l'approbation du cuivre de 42 mois (soit jusqu'au 31/12/2029).

L'Italie a annoncé un report de ses évaluations à l'échéance fixée par l'Europe de la ré-approbation du cuivre soit au 31/12/2029.

Liste des spécialités commerciales à base de cuivre autorisées sur vigne en France (octobre 2025)

NOM SPECIALITE COMMERCIALE	Matière active / forme de cuivre	Formulation	N° AMM	Modification 2025	Concentration en cuivre (g / l ou kg)	SPE1	ZNT eau (en m)	DVP	DSR/ DSPPR (en m)
AIRONE SC /GRIFON SC /BADGE SC	hydroxyde et oxychlorure	Suspension concentrée	2180829	NON	272	OUI	20/50	20 m	0
BOUILLIE BORDELAISE CAFFARO WG / /MOLYA /EVOPRATIC FB	sulfate	Granulé dispersable	2110006	NON	200	OUI	20/50	0	0
CHAMP FLO AMPLI	Hydroxyde	Suspension concentrée	2000517	OUI	360,3	OUI	20	20	10
CUPROCOL DUO /COPRANTOL DUO / BADGE WG /EVORAM	hydroxyde et oxychlorure	Granulé dispersable	2180670	NON	280	OUI	20/50	20	0
CUPROXAT SC / FREGATE SC /TRI-BASE BLUE / TRI-BASE	sulfate tribasique	Suspension concentrée	2090119	NON	190	OUI	20	0	0
EVO TRIBASIC /PADONE /ROGAN	sulfate tribasique	Granulé dispersable	2180246	NON	300	OUI	50	20	0
HELIOCUIVRE /HELIOTERPEN CUIVRE	hydroxyde	Suspension concentrée	9900227	OUI	400	OUI	50	20	10
MANIFLOW /BORDOFLOW	sulfate	Suspension concentrée	2090121	NON	124	OUI	20	0	0
NORDOX VITIS /NORDOX XLV /KOBBER /VINTREET	oxyde	Granulé dispersable	2170702	NON	450	OUI	20 / 50	20	0
NOVICURE /CUPROFIX ULTRA	sulfate tribasique	Granulé dispersable	2160694	NON	400	OUI	50	20	0
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS	sulfate	Granulé dispersable	9500452	NON	200	NON	5	0	0
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC /EQAL DG	sulfate	Granulé dispersable	9800474	NON	200	NON	5	0	0
BOUILLIE BORDELAISE MANICA	sulfate	Poudre mouillable	9300571	NON	200	NON	5	0	0
BOUILLIE BORDELAISE MANICA N.C / TUTOR	sulfate	Poudre mouillable	2010618	NON	200	NON	5	0	0
KENTAN 40 WG	hydroxyde	Granulé dispersable	2110021	NON	400	NON	20	0	0
NORDOX 75 WG /MOJOX 75 WG	oxyde	Granulé dispersable	2010130	NON	750	NON	5	0	0
YUCCA	oxychlorure	Suspension concentrée	2000210	NON	377,5	NON	5	0	0

Liste des spécialités commerciales à base de cuivre autorisées sur vigne en France (octobre 2025)

			Usage mildiou vigne					
NOM SPECIALITE COMMERCIALE	Autorisation durant la floraison	matériel pour réduire la dérive	Dose d'homologation (l ou kg / ha)	quantité Max** Ha/an (kg ou l / ha)	cuivre par application (g/ha)	Possibilité de fractionnement	Nombre max d'applications	délai mini entre 2 applciations
AIRONE SC /GRIFON SC /BADGE SC	oui*	Non	2/2,5	1,63/3,4	544/680	NON	5	7 jours
BOUILLIE BORDELAISE CAFFARO WG / /MOLYA /EVOPRATIC FB	oui*	Non	3/5	3/2,4	1000/600	NON	3	7 jours
CHAMP FLO AMPLI	Non	Non	1,3	1,4	468,39	NON	3	7 jours
CUPROCOL DUO /COPRANTOL DUO / BADGE WG /EVORAM	oui*	Non	2,5	3,5	700	NON	5	7 jours
CUPROXAT SC / FREGATE SC /TRI-BASE BLUE / TRI-BASE	oui*	Non	3,95	3,75	750	NON	5	0
EVO TRIBASIC /PADONE /ROGAN	oui*	Non	1,8	3,24	540	NON	6	8 jours
HELIOCUIVRE /HELIOTERPEN CUIVRE	Non	Oui	1	4	400	NON	10	7 jours
MANIFLOW /BORDOFLOW	oui*	Non	6	3,7	744	NON	5	0
NORDOX VITIS /NORDOX XLV /KOBBER /VINTREET	oui*	Non	1,33	1,795	598,5	NON	3	7 jours
NOVICURE /CUPROFIX ULTRA	oui*	Non	1,875	3,75	750	NON	5	0
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS	oui*	Non	3,75	3,75	750	OUI	5	0
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC /EQAL DG	oui*	Non	3,75	3,75	750	OUI	5	0
BOUILLIE BORDELAISE MANICA	oui*	Non	7,5	7,5	1500	OUI	5	0
BOUILLIE BORDELAISE MANICA N.C / TUTOR	oui*	Non	7,5	7,5	1500	OUI	5	0
KENTAN 40 WG	oui*	Non	3	3,6	1200	OUI	3	0
NORDOX 75 WG /MOJOX 75 WG	oui*	Non	2	aucune***	1500	OUI	aucune***	0
YUCCA	oui*	Non	8,4	aucune***	3171	OUI	aucune***	0

spécialités commerciales réévaluées en France en 2025

spécialités commerciales en cours de réévaluation en Italie

* oui : oui mais avec des restrictions dans les heures d'application

** quantité maximale de spécialité commerciale

*** dans le respect d'un apport max de 28 kg de cuivre métal sur une période de 7 ans

Liste des spécialités commerciales à base de cuivre bénéficiant d'un permis de commerce parallèle pour un usage sur vigne en France (octobre 2025)

NOM PRÉPARATION COMMERCIALE	MATIÈRE ACTIVE	Commerce Parallele/Permis	AMM/EQUIVALENTE	conditions d'utilisation
KOURANE	hydroxyde et oxychlorure de cuivre	2200106	AIRONE SC	Se référer au produit de référence (AMM / équivalente)
KOURANE SC	hydroxyde et oxychlorure de cuivre	2200139	AIRONE SC	
KOPERMIX 272 SC	hydroxyde et oxychlorure de cuivre	2200108	AIRONE SC	
BICOPPER 280 WG	Hydroxyde de cuivre	2210347	CUPROCOL DUO	
TERCOPPER 190 SC	sulfate de cuivre tribasique	2200517	CUPROXAT SC	
DANICOPR	sulfate de cuivre tribasique	2210771	CUPROXAT SC	
CUBIO	hydroxyde de cuivre	2220097	HELIOCUIVRE	
HYDCOPPER 645 SC	hydroxyde de cuivre	2220777	HELIOCUIVRE	
CAZOFLOW	sulfate de cuivre	2110042	MANIFLOW	
CUPPEDANI	sulfate de cuivre	2190738	BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS	
BAURDO	sulfate de cuivre	2200589	BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC	
BOUILLIE CAZORLA 20 PM	sulfate de cuivre	2100061	BOUILLIE BORDELAISE MANICA	
CAZCOPOR75	oxyde de cuivre	2100088	NORDOX 75 WG	